

par Astrid Berrier

La conversation, la discussion, le débat... et les autres

L'exemple suivant risque de laisser plus d'un lecteur perplexe, mais rencontrer quelqu'un que l'on connaît dans la rue et le saluer suppose tout un rituel, un rituel de reconnaissance.

Le salut entre deux interlocuteurs A et B peut n'être qu'un salut (A : Bonjour ; B : Bonjour), un échange en paires, mais il peut aussi donner lieu à une courte conversation qui est à la fois ritualisée — on réaffirme que la relation entre les deux personnes existe bel et bien — mais aussi, quoi qu'on en pense, structurée : elle comporte une ouverture (les salutations et la prise de contact), le corps principal (parler de la pluie et du beau temps, ou de tout autre sujet précis — les enfants) et une clôture, peut-être elle-même précédée d'une pré-clôture. A et B peuvent également choisir de ne pas se dire bonjour, mais c'est également un type de communication. En effet, on signifie alors implicitement : « Je veux t'ignorer. » ou « Je n'ai pas le temps de placoter avec toi. » ou encore « Je ne te reconnais pas. », etc. Selon Watzlawick et l'école de Palo Alto, on NE peut pas NE PAS communiquer. Pour une conversation lors d'une première rencontre (lors d'un party, d'un repas, etc.), il faut, outre la prise de contact et les salutations, tâter le terrain par des questions (Berrier, 1995) et se mettre à la recherche d'un sujet commun, ce qui peut être rapide, selon les individus, ou très long... et parfois même gênant si le silence s'installe et que l'on rompt le contact.

Il y a bien d'autres exemples. Malheureusement, l'oral et sa complexité intéressent peu, sont peu valorisés, et ne sont largement étudiés qu'en langue seconde ou étrangère, car l'on considère que l'élève doit maîtriser cette compétence.

La conversation, la discussion, le débat... et les autres peuvent être désignés sous le terme global d'interaction. Les frontières entre ces notions ne sont pas fixes, et les typologies ou taxonomies sont variées (Kerbrat-Orecchioni, 1990).

Nous voudrions ici faire la synthèse de diverses typologies en nous inspirant de Kerbrat-Orecchioni (1990), de Jacques (1991) et de Vion (1992). L'essai de définition qui va suivre ne se veut pas technique, mais tente de replacer les choses dans leur perspective.

L'interaction

Selon Goffman (1974), un des grands spécialistes de la question, une interaction verbale, qui appartient à la

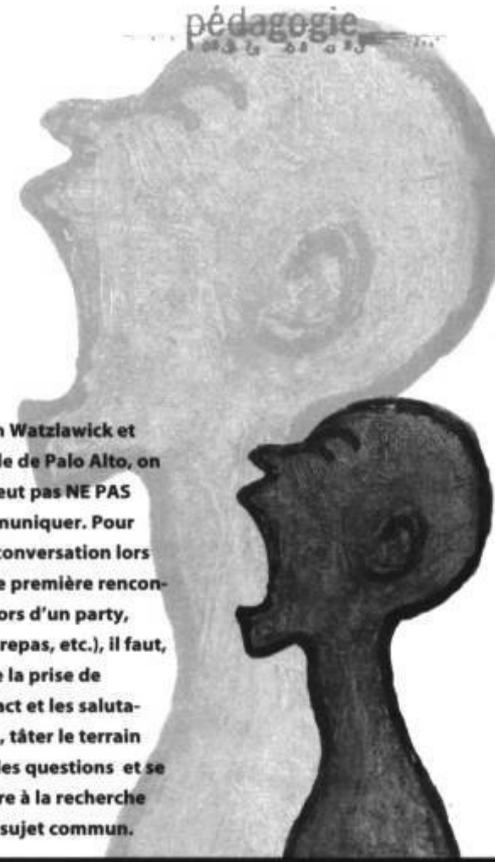
classe des contacts personnels (ou des rencontres auto-contrôlées), fait entrer en ligne de compte « tout un système de pratiques, de conventions et de règles de procédure qui sert à orienter et à organiser le flux des messages émis ». Pour Goffman, sauver la face reste la question majeure de ces rencontres, la face étant conçue comme « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier ». Pour Vion (1992), l'interaction est une « action conjointe ». Certains chercheurs emploient les termes « interaction » et « conversation » comme des synonymes.

Toute interaction implique des participants, au minimum deux. Le nombre peut jouer un rôle important, car il peut être plus difficile de prendre la parole à huit qu'à deux. Les participants ont un certain statut et un rôle dans l'interaction. Chaque locuteur a appris et sait donc implicitement « qui a le droit de parler à qui en quelles circonstances » (André-Larochebouvy, 1984) et quoi dire. Selon André-Larochebouvy, il existe des interlocuteurs de plein droit, des interlocuteurs légitimes, des interlocuteurs autorisés ou improbables. Avec ce dernier, le quidam rencontré par hasard dans la rue, on ne dira pas : « Salut, comment va ta mère ? »

La situation joue aussi un rôle important : on ne dira pas la même chose à un ami entre deux portes, à la banque en public, ou dans l'intimité. Le jeune du secondaire ne racontera pas ses frasques en camp de jour à ses amis, à ses parents ou à son enseignant-e (au plan du contenu, il va sans dire, mais aussi de la forme, du vocabulaire utilisé, etc.) de la même manière.

Par ailleurs, dans une interaction, il y a alternance dans les tours de parole, car la conversation est un texte composé à plusieurs. Pour construire ce texte, la coopération entre les participants est nécessaire. Des auteurs se sont penchés sur ce concept de coopération, chacun à sa manière (Flahault, 1978 ; Grice, 1979 ; Goffman, 1974). De plus, dans une

Selon Watzlawick et l'école de Palo Alto, on NE peut pas NE PAS communiquer. Pour une conversation lors d'une première rencontre (lors d'un party, d'un repas, etc.), il faut, outre la prise de contact et les salutations, tâter le terrain par des questions et se mettre à la recherche d'un sujet commun.



interaction, chacun a l'obligation de parler, l'obligation d'écouter et l'obligation de répondre. Chacun a donc des obligations et des droits (droit de ne pas être interrompu et obligation de ne pas monopoliser, par exemple), ce qui fait de la conversation une activité égalitaire — normalement. Si on est trop détaché de la conversation ou pas intéressé et si, donc, on n'écoute pas (entendre on ne manifeste pas de signaux d'écoute), on peut être rappelé à l'ordre. Goffman (1973 ; 1974) a étudié ce genre d'errements ou de manquements à un code social. La politesse entre aussi dans ce type de codification, celle-ci ayant été imposée par une certaine classe sociale.

Le non-verbal joue également un rôle important : on peut prendre la parole par le regard ou par une autre mimique et il peut être plus facile de discuter avec son voisin immédiat qu'avec celui qui se trouve à l'autre extrémité d'une table de dix. De même, on peut exprimer une idée par un geste (pensons à la conduite automobile) ou étendre le bras vers quelqu'un qui se prépare à prendre la parole pour éviter d'être interrompu.

Le malentendu et l'implicite font partie inhérente de la communication et sont dus au non-dit qui appartient à toute communication pour des raisons d'économie. Ainsi, Coulon (1987) traduit un extrait de dialogue emprunté à Garfinkel (1967), dialogue entre une femme et son mari en fin de journée, « relativement inaccessible à un tiers », et en expurge tous les non-dits et l'implicite.

Conversation et discussion

La conversation est une activité de la vie quotidienne qui a un rôle social très fort. Elle est le ciment des relations entre les gens, entre amis, et elle sert à la « réactualisation des liens sociaux ». La conversation « a un caractère immédiat, familier, gratuit, non finalisé et égalitaire » (Kerbrat-Orecchioni, 1990).

La conversation et la discussion sont des types d'interaction qui peuvent se caractériser par leur caractère informel, la grande différence étant que l'une a un sujet de « discussion » déterminé (à l'avance ou a posteriori) et précis, tandis que l'autre est spontanée, ou à bâtons rompus.

La discussion, selon Vion (1992), peut être consensuelle et jouer sur la coopération, ou conflictuelle et jouer sur la compétitivité. « Elle peut, à l'exemple de la conversation, être relativement informelle ou, à l'exemple du débat, exiger une verbalisation des objectifs ou des thèmes et une organisation explicite des tours de paroles. » Mais « l'expression d'une divergence et l'affirmation d'une compétitivité » font que la discussion, selon Vion, est différente de la conversation. Elle « a pour objet l'expression de la différence ». D'où le fait qu'elle contienne, par ailleurs, une dimension argumentative, et soit animée par le désir de convaincre l'autre.

Le débat

« C'est une interaction qui se donne en spectacle » (Vion, 1992). Que l'on songe à la politique. Vion

compare le débat à une compétition sportive. Selon Kerbrat-Orecchioni (1990), c'est « une discussion plus organisée, moins informelle » où il y a un public et un modérateur. Sont déterminés à l'avance le thème du débat, sa durée, le nombre de participants, et parfois l'ordre des interventions, en politique notamment.

« Le débat consiste à jouer de manière compétitive dans la coopérativité » (Vion). Pour donner une idée de ce que Vion entend, on peut prendre l'exemple de la scène de ménage, même si ce n'est pas un débat : celle-ci ne peut se poursuivre que si les deux partenaires collaborent... pour exécuter la scène de ménage, et en compétition.

Par ailleurs, le débat « est le lieu de tous les dangers » (Vion), car « c'est une confrontation d'opinions à propos d'un objet particulier » (Kerbrat-Orecchioni, 1990). Mais là encore, il s'agirait de comprendre que ce peut être un jeu. André-Larochebouvy (1984) compare toute interaction (conversation ou discussion) à un jeu. Même si l'ambiance est à la joute, cela ne veut pas dire que, même si l'on est en désaccord, l'on se quitte ennemis jurés... comme après un jeu. La communication comme jeu n'est pas à prendre au premier degré. Débat d'idées pour faire avancer une cause ne veut pas dire guerre déclarée entre individus. Les débats sont d'ailleurs réglés par des codes d'honneur, ainsi que le précise Vion (1992).

L'exposé

L'exposé ne semble pas appartenir à la même catégorie que les genres dont il vient d'être fait mention. En effet, ce n'est pas un dialogue, étant donné l'absence d'interaction entre les participants. Seul, le locuteur parle : il tient le plus grand rôle et les autres ne sont que des récepteurs. Cependant, pendant la période de questions à la fin de l'exposé, questions dont la durée est parfois réduite, l'auditeur peut devenir le locuteur. De plus, alors que, dans la discussion et dans le débat, il faut convaincre et utiliser des arguments, l'exposé a un caractère informatif : le locuteur donne les informations que l'auditeur cherche. Le locuteur doit évidemment les organiser, et ce, de façon claire. C'est une forme d'écrit oralisé. Enfin, le destinataire est indéterminé, ce qui différencie encore l'exposé des autres genres abordés plus haut.

Pistes pédagogiques

La discussion, qui est un mode privilégié de travail de l'oral en salle de classe de langue seconde, demande que l'on s'y arrête. Rien n'est fixé à l'avance dans une discussion « naturelle », même pas le sujet, puisque la conversation à bâtons rompus peut à tout moment se transformer en discussion sur un sujet précis (Traverso, 1996). La manière dont les participants se sélectionnent et le moment où ils le font est tout de même laissée au hasard. Le type d'arguments dont ils vont se servir n'est pas non plus pré-déterminé, ni préparé.

Si « la discussion est un cas particulier de conversation » (Kerbrat-Orecchioni, 1990), est-ce l'outil principal que l'on veut que nos élèves manipulent en

classe et maîtrisent en bout de ligne ? Nous avons déjà essayé de montrer (Berrier et Blart, 1996) que la discussion n'est peut-être pas le meilleur moyen « de faire parler » les élèves en langue seconde en ce sens qu'elle ne les contraint pas à parler, contrairement à une activité d'écart d'informations (c'est-à-dire quand deux élèves possèdent des informations différentes qu'ils doivent absolument échanger pour pouvoir réaliser la tâche). De plus, les élèves risquent d'avoir fortement recours à leur langue maternelle dès que le professeur s'est éloigné sans compter que ce sont toujours les mêmes qui monopolisent la parole, en d'autres termes ceux qui ont une meilleure maîtrise de la langue seconde. Pour l'enseignement du français langue maternelle, il n'est pas dit non plus que ce soit le meilleur moyen d'augmenter la maîtrise du français oral des élèves (structuration du discours, utilisation d'un registre plus soutenu). Et pourquoi ? C'est de la discussion, pas une dissertation écrite. Quand, dans un guide pédagogique, on peut lire « les élèves discutent », ou « les élèves et le professeur discutent... », on a un peu cette impression que « la discussion est un cas particulier de conversation », et que l'on se retrouve dans un salon de thé.

De plus, on utilise souvent le terme de discussion pour signifier que les élèves discutent de l'œuvre de Marie-Claire Blais ou d'Anne Hébert. Discutent-ils ou sont-ils en situation de dialogue pédagogique avec le professeur qui anime ? C'est un terme pratique pour dire que le sujet est fixé à l'avance (contrairement à une conversation-discussion dite naturelle).

Par ailleurs, on ne peut pas apprendre aux élèves qu'il n'existe que des discussions consensuelles. Si l'on discute, c'est qu'on n'est pas d'accord quelque part, ne serait-ce qu'un minimum, sinon il n'y a plus de discussion. Il faudrait donc provoquer les désaccords et apprendre aux élèves à les gérer, mais surtout à ne pas en avoir peur. Être en désaccord fait partie de la vie quotidienne. Il ne faut évidemment pas confondre désaccord avec agressivité, ni même avec règlement de compte.

Le but dans une discussion est-il de convaincre ? Pas toujours. Il peut consister à montrer qu'on a raison, qu'on veut remporter le morceau ou que l'on veut jouer... pour jouer.

Par contre, il faudrait, en classe, faire de l'exposé un usage modéré, davantage pour des raisons pédagogiques... car un grand nombre d'élèves ne sont que des récepteurs, ce qui peut provoquer l'ennui (ou conduire au chahut). Celui qui a choisi le sujet est généralement le seul intéressé par son sujet. Il ne fait généralement pas d'animation en posant des questions au groupe en face de lui. Ainsi que nous l'avons mentionné, l'exposé est en grande partie un monologue, et très souvent une lecture (ou un texte appris par cœur), ce qui ne le dynamise pas davantage pour les récepteurs, les autres élèves. Comme, par les temps qui courent, on parle assez souvent de surcharge cognitive, l'exposé en est un bon exemple pour ceux qui écoutent : ils reçoivent des informations et il y en a trop à la fois. L'enseignant peut exiger que le vocabulaire y soit

un peu plus élaboré que dans une discussion, par exemple, en particulier pour un article dans un journal télévisé filmé en vidéo (ce qui contextualise les exposés) et que les interventions se limitent à trois minutes. Donc, est-ce un bon moyen d'assurer une « maîtrise de l'oral », comme le prétendent Dolz et Schneuwly (1998) ? Qu'on nous permette d'en douter, tout dépendant évidemment de ce qu'ils entendent par « maîtrise de l'oral ».

Le débat, qui peut faire intervenir plusieurs élèves sur un thème donné, reste peut-être le meilleur outil pour faire travailler les arguments, la structuration du discours, la prise de parole, les interruptions, etc. On peut, de plus, faire observer aux élèves ce qui se passe lors de débats enregistrés. On pourrait ensuite transformer une partie de la classe en tribunal, comme cela se fait en langue seconde, où chaque élève adopte un rôle et défend un point de vue. Il faudrait, par contre, pour l'observation, ne pas choisir de prétendus débats à plus de huit personnes : c'est une aberration de l'émission *Droit de parole*. L'émission présentée comme un débat n'est en fait, la plupart du temps, qu'une série de témoignages à caractère informatif (de chacun des participants) ponctuée de brèves périodes de débat.

Conclusion

Lorsque l'on mentionne l'enseignement de l'oral, on veut surtout apprendre aux élèves à argumenter pour que cela leur serve plus tard. Mais plutôt que de se concentrer, vers la fin du secondaire, sur tel ou tel type d'outil, débat, exposé, ou discussion, ne vaudrait-il pas mieux susciter une réflexion sur les grandes questions propres à la communication, en plus de celles sur la langue ? Des questions telles les registres de langue, l'implicite et le non-dit, les tours de parole, la nécessaire coopération entre les participants lors de la construction du texte oral, les droits et les devoirs de chaque participant dans une interaction, les malentendus, l'interaction comme jeu, les règles de politesse, les règles régissant les différentes situations de communication ainsi que les différences (de règles dans la prise de parole, par exemple) entre ces situations. On pourrait ainsi valoriser le dialogue, la négociation, et apprendre à résoudre les conflits par l'écoute et la négociation, en minimisant ainsi l'agressivité, voire la violence. En effet, toute interaction n'est-elle pas une forme de négociation ?

Le débat, qui peut faire intervenir plusieurs élèves sur un thème donné, reste peut-être le meilleur outil pour faire travailler les arguments, la structuration du discours, la prise de parole, les interruptions, etc.



* Astrid Berrier est professeure de didactique à l'Université du Québec à Montréal.

BIBLIOGRAPHIE

Voir la bibliographie générale établie pour ce numéro.